



France Vision Grand Age

Comment les Français se voient-ils vieillir ?

Grands enseignements



N° 114544

Contacts Ifop :

Frédéric Dabi / Adeline Merceron

Département Opinion et Stratégies d'Entreprise

TEL : 01 45 84 14 44

prenom.nom@ifop.com

MARS 2017

Rappel de la méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour Adhap Services

Echantillon



L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1002** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Méthodologie



La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil



Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 16 au 21 mars 2017.

Les grands enseignements

La perte d'autonomie : première inquiétude des Français, devant les difficultés financières

Pour plus d'un Français sur deux, la première inquiétude lorsqu'ils évoquent leur vieillissement s'articule autour de la perte d'autonomie (57%), un ressenti notamment partagé par les personnes de 50 ans et plus (66% de citations), tandis que les plus jeunes, âgés de moins de 35 ans, évoquent en premier lieu leurs craintes liées à la diminution de leurs capacités financières (56% de citations contre 43% pour « la perte d'autonomie »).

Les aspects économiques font également largement partie des préoccupations des Français lorsqu'ils se projettent dans l'avenir que ce soit en premier lieu les craintes liées à la baisse des ressources personnelles (49% de citations, en tête chez les plus jeunes, mais également chez les actifs -58%, au premier rang desquels les ouvriers -60%-), ou que ce soit le coût des prestations de maintien à domicile ou de prise en charge en établissement spécialisé qui génère également une inquiétude non négligeable (32%) davantage relayée par les personnes actuellement à la retraite (45% de citations).

Au-delà de ces trois priorités, qui incarnent véritablement les craintes liées au vieillissement, les Français évoquent, dans des proportions moindres, pour près de trois sur dix le désengagement des pouvoirs publics dans la santé et le social (28% de citations, -35% chez les cadres et professions intellectuelles supérieures-). Les problématiques liées à l'isolement de la personne vieillissante sont sensiblement moins restituées par les interviewés (un peu moins d'un sur cinq), que ce soit l'absence de proches (17% de citations) ou de professionnels capables de fournir un accompagnement adéquat (16% de citations).

Vieillir à domicile, une possibilité réelle selon les Français, sous réserve d'avoir des professionnels aguerris à proximité et des moyens financiers suffisants

Pour près de neuf Français sur dix (87%), il est aujourd'hui possible de vieillir au domicile et plus du tiers (34%) en sont même tout à fait convaincus. Cette perception est largement partagée (et de manière particulièrement homogène) au sein de la population, quel que soit le segment considéré.

D'ailleurs, à la question du mode de prise en charge le plus adapté pour accompagner les personnes dans le Grand Age, **près de huit personnes interrogées sur dix (79%) évoquent un maintien à domicile rendu possible du fait de l'intervention de professionnels des services aux seniors, une solution qu'elles privilégient très nettement par rapport aux autres alternatives existantes.** Ainsi, toujours dans la sphère privé, à peine un quart des personnes interrogées entrevoit la prise en charge par la famille au domicile d'un de ses membres (23%). Pour les établissements extérieurs au domicile, une alternative est plus particulièrement considérée comme adaptée par une majorité des répondants : le recours aux résidences seniors avec services (54% de citations). Les autres solutions à savoir l'Ehpad (30%) et la maison de retraite (15%) sont évoquées de manière nettement plus secondaire.

Solution privilégiée, pour bien vieillir à domicile, deux priorités apparaissent nécessaires et sont clairement identifiées par les Français interrogés : d'une part l'intervention de professionnels qualifiés (65% de citations) et d'autre part la possession de moyens financiers suffisants (58% de citations), des priorités qui sont plus particulièrement relayées par les personnes âgées de 50 ans et plus (respectivement 71% et 64% de citations), et plus encore les 65 ans et plus.

Alors que la présence de l'entourage familial est également évoquée de manière non négligeable (38% de citations, une condition notamment soulignée par les moins de 35 -44%- et les catégories socioprofessionnelles dites supérieures -47%-), l'obtention d'aides publiques (26%) et l'apport des nouvelles technologies (14%, auxquelles les moins de 35 ans se révèlent toutefois plus réceptifs -24% de citations-) n'apparaissent pas comme des priorités dans cette hiérarchie des critères essentiels au maintien à domicile.

Pour autant, si les nouvelles technologies ne sont pas désignées comme étant prioritaires pour permettre le maintien à domicile d'une personne vieillissante, une très large majorité des personnes interrogées s'accorde en revanche sur le fait qu'elles peuvent participer à la sécurité des personnes en cas de chute, de malaise, etc. (70%). Les plus jeunes qui perçoivent eux aussi en premier cette utilité des nouvelles technologies (60%), ils y associent également un peu plus l'aspect relationnel (40% considèrent les nouvelles technologies comme permettant la communication avec la proche, contre 35% en moyenne).

Le confort apporté par les nouvelles technologies est évoqué dans des proportions équivalentes (35 de citations). Les dimensions liées aux sollicitations intellectuelles, au développement de la vie sociale ou à la prévention en matière de nutrition et de santé sont plus en retrait et moins rattachées à l'idée selon laquelle les nouvelles technologies participent au maintien des personnes à domicile.

Sur la question du budget qu'il faudra consacrer par mois à son futur maintien à domicile, les réponses des personnes interrogées sont assez éclatées, une dispersion qui tend à révéler une certaine méconnaissance du sujet. Dans le détail, près d'une personne sur deux (48%) évalue ce coût à moins de 600€ par mois, une fourchette notamment évoquée par les personnes de moins de 35 ans (55%) et celles appartenant aux catégories socioprofessionnelles les plus modestes (56%). **Les actuels retraités sont moins nombreux à se prononcer sur cette tranche (39%). Ils se positionnent en revanche davantage sur les deux autres tranches plus élevées (33% évaluent ce budget mensuel entre 600 et 1000€ et 28% à plus de 1000€, contre respectivement 30% et 22% au global de l'échantillon).**

Des attentes assez nettes à l'égard des professionnels de l'aide à domicile de qui l'on attend davantage une aide quotidienne aux diverses tâches qu'une prestation médicalisée

Pour près des deux tiers des personnes interrogées (63%) l'aide à domicile idéale est avant tout un professionnel spécialisé selon le profil des personnes aidées (en fonction de son âge, de son handicap, de sa maladie, etc.). L'idée selon laquelle ce professionnel devrait être présent avant tout pour apporter une compagnie à la personne aidée n'est évoquée qu'à hauteur de 20%. Rares sont celles également qui souhaitent voir dans cette personne un professionnel de santé (comme si ce domaine d'action devait être réservé aux professionnels du corps médical) (9% de citation) ou une personne à tout faire capable de répondre à toutes sortes de demandes (8%).

Corolaire de ce profil idéal, il apparait peu surprenant de noter que la première des attentes à l'égard d'un professionnel de l'aide à domicile est qu'il apporte une aide quotidienne qu'il s'agisse d'une aide qui soit conséquente (aide à la cuisine, à la toilette, aux déplacements, etc.) (67% de citations) **ou qu'il s'agisse, dans une moindre mesure, de plus petites tâches** (services de confort) (47%).

Les pratiques liées aux soins (39% de citations) ou relevant de l'aide au maintien d'une vie sociale (30%) sont évoquées de manière plus secondaire. C'est donc bien une aide concrète dans la vie de tous les jours qui est attendue de la part de ces professionnels de l'aide à domicile devant des fonctions qui peuvent être prises en charge d'une part par d'autres types de professionnels (médicaux) ou par l'entourage proche (pour ce qui relève du fait d'avoir une présence humaine).

La présence d'un professionnel de l'aide à domicile est en revanche peu associée à l'accompagnement pour la réalisation des démarches administratives, ou pour la formation aux nouvelles technologies (respectivement 10% et 8% de citations).

Un recours aux services à la personne toujours minoritaire ...

Près de trois Français sur dix déclarent avoir déjà eu recours aux services à la personne (29%), parmi eux l'essentiel l'a fait plusieurs fois (20%). Le recours à ce type de services est assez clivé au sein de la population et croit notamment avec l'âge : 43% des retraités actuels déclarant y avoir recours et 35% des personnes âgées de 50 ans et plus (contre 21% chez les moins de 35 ans). On notera également que les actifs appartenant aux catégories socio-professionnelles supérieures y ont nettement plus recours (35%) que ceux des catégories plus modestes (19%).

Comparativement à ce que nous observions en mai 2015, ce recours aux services à la personne se révèle plutôt stable, la baisse de 2 points étant assez peu significative (29% contre 31% en mai 2015).

... et un recours au travail dissimulé également très minoritaire (du moins au déclaratif) progresse tout doucement

Interrogés sur leurs habitudes en matière de recours travail dissimulé, ce sont moins d'un Français sur cinq qui déclare l'avoir déjà fait, le plus souvent dans le cadre de travaux réalisés au sein de leur logement (17%, dont 3% le font « assez régulièrement »), ou dans le cadre de prestations de services faites au domicile (baby-sitting, cours privés, etc.) (16%), un peu moins dans le cas de réparations chez un garagiste (14%).

Si ce type de pratiques ne concerne semble-t-il qu'une minorité de Français, on notera que comparativement à ce que nous mesurions en septembre 2014, toutes sont en hausse (avec des progressions de 4 à 5 points sur 2 ans et demi).

S'ils n'ont pas encore franchi le cap, **plus d'un Français sur deux déclarent toutefois se sentir prêts à y recourir dans l'hypothèse où une telle pratique se révélerait être plus intéressante financièrement pour eux** (53% dont 18% le feraient « certainement »). Cette intention déclarée se révèle fortement corrélée à l'âge des répondants. Alors que 71% des moins de 35 ans se déclarent prêts à franchir le cap du travail dissimulé, ils sont 56% chez les 35-49 ans et seulement 40% chez les plus de 50 ans.

Dans le détail, **ce sont surtout des prestations réalisées dans le cadre de l'entretien du domicile que le recours au travail dissimulé est le plus envisagé par les personnes intéressées** (89%, dont 36% qui le feraient « certainement »). Dans un second temps, ce sont pour des services liés à la compagnie, à la vie sociale (77%), à l'aide aux devoirs (75%, 84% au sein des foyers où il y a au moins un enfant) et aux tâches de la vie quotidienne (75%) que les trois quarts des personnes interrogées pourraient se laisser tenter.

En revanche, lorsqu'il s'agit d'actes médicaux, de soins, là, la réticence est plus forte. Seules 40% des personnes interrogées pourraient envisager le travail dissimulé (au premier rang desquels les moins de 35 ans -47%- et les personnes appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus modestes -47%-).

Un jugement sévère à l'égard des aides liées à la perte d'autonomie et au maintien à domicile, peu connues et peu comprises des Français

Interrogées sur leurs perceptions des aides allouées à la perte d'autonomie et au maintien à domicile, les personnes interrogées dépeignent un tableau pour le moins sombre. Une très faible proportion de Français (un sur cinq tout au plus) déclare ainsi que ces aides sont « faciles à comprendre » (20%), « à trouver » (18%), « équitablement distribuées » (18%), « bien connues » (16%), « suffisantes » (13%). **Ce sont donc à la fois des critiques sur la forme, sur le fond et sur la visibilité de ces aides qui sont très nettement formulées par les personnes interrogées**, des personnes dont une part significative ne parvient pas à se prononcer (une proportion qui oscille entre 10% et 17%). Au-delà de ces résultats d'ensemble, il est intéressant de noter, dans l'analyse du détail des réponses, que ces jugements sont partagés de manière homogène selon les différentes catégories de personnes considérées.

Alors que les aides existantes apparaissent peu connues et peu maîtrisées par les Français, pour ces derniers, **la prise en charge du financement des prestations liées à la perte d'autonomie doit avant tout être assurée par les pouvoirs publics, au premier rang desquels, la Sécurité Sociale** (43% de citations), devant l'Etat (32%) et les Collectivités locales (27%), un jugement notamment partagé par les plus jeunes, les personnes appartenant aux catégories socio-professionnelles les plus modestes ainsi que les personnes les plus à droite sur l'échiquier politique.

Une minorité des répondants considère en revanche que cette prise en charge doit être faite au sein de la sphère privée par les personnes elles-mêmes (20%) ou par les familles (12%), solution qui recueille la plus faible adhésion. En dehors des personnes appartenant aux catégories sociales les plus aisées qui sont parmi les plus nombreuses à soutenir cette alternative d'un financement pris en charge au sein de la sphère privée (32%), aucun autre segment de population ne se distingue réellement.

Un engagement des candidats sur l'enjeu du vieillissement et de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie peu perçu des Français

Aucun des candidats à la prochaine élection présidentielle ne se détache réellement des autres lorsqu'il s'agit de désigner lequel d'entre eux est le plus impliqué dans l'enjeu du vieillissement de la population ou dans les solutions proposées pour une bonne prise en charge des personnes en perte d'autonomie. Si la hiérarchie obtenue, place Emmanuel Macron en tête, il ne distance que de très peu les quatre autres principaux candidats à l'élection présidentielle : François Fillon, Benoit Hamon, Jean-Luc Mélenchon, Marine Le Pen. Ces cinq candidats avec des scores oscillant entre 15% et 20% sur chacun des deux sujets testés, forment donc un bloc assez compact (compte tenu de la marge d'erreur).

Les autres candidats recueillent quant à eux des scores très minoritaires, compris entre 1% et 5%.

Assez logiquement, on observe dans le détail qu'en fonction du parti dont les personnes interrogées se déclarent être les plus proches (ou disons les moins éloignées), leurs réponses s'orientent assez nettement (voir même majoritairement) vers le candidat qui incarne ce parti. Ainsi par exemple, les personnes se déclarant proches d'En Marche !, citent Emmanuel Macron comme étant le candidat le plus impliqué dans l'enjeu du vieillissement (72% contre 20% en moyenne) ou comme étant le plus à même d'apporter des solutions de prise en charge des personnes en perte d'autonomie (également 72% vs 12% en moyenne). Cette logique prévaut pour l'ensemble des candidats considérés.